

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE  
VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU EN  
APPELANT L'ASSOCIATION AU

03 26 82 88 85

CE DÉPISTAGE GRATUIT EST ORGANISÉ  
PRÈS DE CHEZ VOUS, DANS LES CABINETS  
MÉDICAUX, LES PHARMACIES, LES  
MAISONS DE SANTÉ, ET RÉALISÉ PAR DES  
PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS.

- Prenez rendez-vous par téléphone au 03 26 82 88 85  
ou sur [www.depistages-oculaires.fr](http://www.depistages-oculaires.fr)
- L'examen est réalisé en **15 minutes**
- Aucune altération de la vue**  
Vous êtes en mesure de conduire juste  
après le dépistage
- Vos clichés sont interprétés par des  
**ophtalmologistes**
- Le résultat vous est ensuite **envoyé par  
courrier** ainsi qu'à votre médecin traitant

Ne pas jeter sur la voie publique

*Et si une complication  
est détectée ?*

L'équipe de l'association vous recontacte un  
mois après le dépistage afin de s'assurer que  
vous avez réussi à obtenir un rendez-vous  
avec l'ophtalmologiste.

Le cas échéant, elle vous aidera à en obtenir  
un.



Rendez-vous

Le :

À :  h

Lieu :

Dépistage organisé par



**Association d'Appui**  
aux Professionnels de Santé

Avec le soutien de



santé  
famille  
retraite  
services



Prenons soin d'innover  
pour nos territoires



**Association d'Appui**  
aux Professionnels de Santé

## LE DÉPISTAGE DES PATHOLOGIES OCULAIRES LIÉES À L'ÂGE



INDOLORE

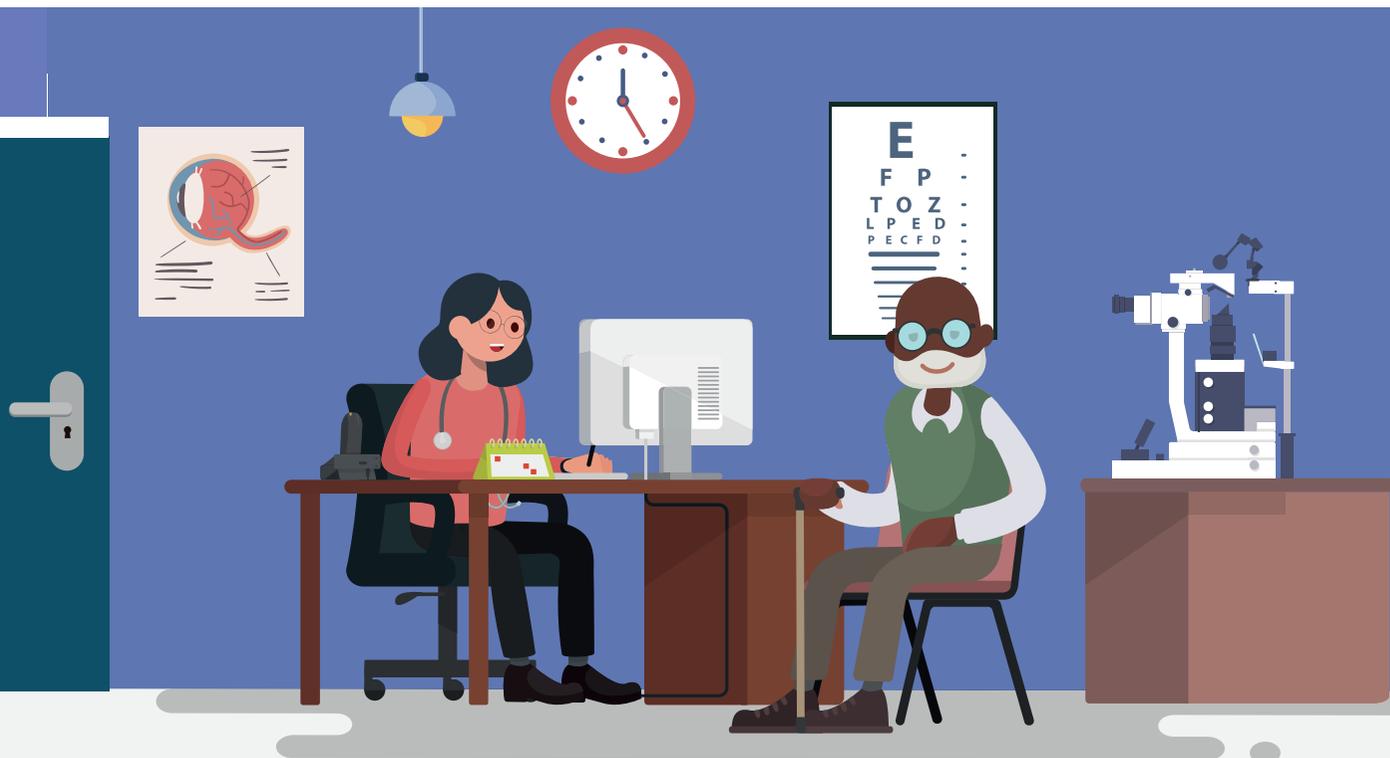
PRÈS DE CHEZ VOUS

AUCUN COÛT POUR  
LE PATIENT

- ⌘ La DMLA\*
- ⌘ Le glaucome
- ⌘ La cataracte

Tous sont des pathologies oculaires qui se développent principalement avec l'âge.

\*Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge



**VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ?**

**VOUS N'AVEZ PAS VU D'OPHTALMOLOGISTE DEPUIS AU MOINS 3 ANS ?**

(moins d'un an si vous êtes atteint(e) d'un diabète)

**À PARTIR DE 60 ANS, IL EST IMPORTANT D'AVOIR UN SUIVI RÉGULIER SUR LE PLAN OPHTALMOLOGIQUE.**

Poser un diagnostic précoce permet d'améliorer de manière significative la prise en charge de ces pathologies.

**L'ASSOCIATION D'APPUI AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ ORGANISE AVEC DES OPHTALMOLOGISTES ET DES ORTHOPTISTES DE VOTRE DÉPARTEMENT, LE DÉPISTAGE MOBILE DES PATHOLOGIES OCULAIRES LIÉES À L'ÂGE.**

**COMMENT SE DÉROULE LE DÉPISTAGE ?**

1. Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant ou en appelant l'association au **03 26 82 88 85**

2. L'équipe de coordination de l'association crée, avec votre accord, votre dossier de santé et habilite :

- ⌘ votre médecin généraliste,
- ⌘ un(e) orthoptiste,
- ⌘ et un(e) ophtalmologiste.

3. Les clichés réalisés par l'orthoptiste sont interprétés à distance par l'ophtalmologiste via une plateforme informatique sécurisée.